



**VICE-PRESIDENCE,  
EN CHARGE DU DEVELOPPEMENT  
DES COLLECTIVITES ET DU TRANSFERT  
DES COMPETENCES, DE LA COORDINATION  
DES ACTIONS RELATIVES  
A LA RECONVERSION DES SITES MILITAIRES,  
DE LA COMMUNICATION,  
*et des relations avec les institutions  
de la Polynésie française,  
porte-parole du gouvernement***

Papeete, le mardi 13 juillet 2010

### **Compte-rendu du conseil des ministres**

Le conseil des ministres, réuni ce mardi 13 juillet 2010 sous la présidence de M. Gaston Tong Sang, a arrêté les décisions suivantes :

#### **Perliculture : deux ventes aux enchères en octobre à Bora Bora**

Le ministre des ressources maritimes en charge de la promotion de la perliculture, Temauri Foster, a présenté des éléments d'information concernant les deux futures ventes aux enchères qui se tiendront en octobre de cette année sur l'île de Bora Bora.

Pour rappel, l'organisation de ces deux ventes aux enchères amorcée par la Maison de la Perle, sous l'égide du ministère, concrétise le souhait commun du président de la Polynésie Française et celui du ministre des ressources maritimes, de réapproprier au Pays la commercialisation de perles de culture de Tahiti afin de faire remonter le cours de ces dernières et permettre plus particulièrement aux producteurs de pouvoir vivre de leur activité.

Les objectifs de ces ventes aux enchères précédées par un concours des plus belles perles de Tahiti, sont les suivants :

- Valoriser le secteur perlicole et redonner confiance en cette filière en mettant en place un événement de prestige ;
- Valoriser les plus belles perles de Tahiti et ainsi inciter les perliculteurs des perles de qualité et redonner aux perles une image de produit de luxe ;
- Instaurer un rendez-vous annuel avec les acheteurs internationaux, surtout avec ceux qui auront décidé de supporter la démarche du Pays ;
- Créer un nouveau débouché pour la commercialisation des perles de Tahiti produites par les fermes indépendantes qui n'ont pas actuellement pas accès aux ventes aux enchères
- Enfin, influencer et augmenter le cours de la perle de Tahiti, démontrant ainsi aux perliculteurs que le prix est totalement lié à la qualité des perles proposées à la vente.

Le ministre des ressources maritimes en charge de la promotion de la perliculture met actuellement tout en œuvre, avec la Maison de la Perle, pour que ces prochaines ventes aux enchères soient une réussite totale synonyme de pérennité de cet événement, de retour des ventes de perles de culture de Tahiti dans leur berceau et de remontée du cours des perles.